



Achat direct sans passer par une agence

Par **Directo**, le **12/03/2010** à **12:03**

Bonjour,rnrnJ'ai envoyé un mail a toutes les agences de ma villeen précisant ma recherche immonbilière.rnrnUn de ces agences m'a téléphoner en me disant qu'elle avait un bien qui pouvait peut etre m'intéressé. De plus cette agence m'a envoyé par mail al fiche du bien en question.rnrnAu regard de la fiche et des photos j'ai reconnu la maison. J'ai sonén chez les voisins pour avoir les coordonnnées du proprio pour passer en direct.rnrnL'agence m'a relancé pour me demander mon avis sur le bien. J'ai dit à l'agent immobolier histor ed'avoir bonne conscience que je savais ou était ce bien et que si je souhaitait l'acheter je passerai en direct.rnrnL'age,t m'a alors menacé en disant qu'il a allait transmettre au vendeur les noms de tous ceux à qui il a donén des renseignemenst sur le bien. et que pas conséquent, je devrai payé les frais d'agence.rnrnJe trouve ceka abusif, je n'ai pas visiter avec l'agent immobilier et ensore moins signer quoi que ce soit avec lui. J'ai juste reçu un mail ou j'ai reconnu la maison grace aux photos.rnrnPouvez vous me dire si oui ou non je peu passer en direct sans risque et si le vendeur risque quelque chose sachant qu'il n'a pas signé de mandat exclusif avec cet agent.rnrnCdt,

Par **celclo**, le **30/03/2010** à **17:09**

Je pense que l'agence fait de l'intimidation...rien de signer avec elle....il s'avère que rarement même avec un contrat signé les agences poursuivent ...Moi même en regardant une vitrine, j'ai trouvé et acheté une maison sans l'intermédiaire de l'agence.rnNe vous laissez pas intimider.rnBonne chance.